



FRANÇOIS ROUBATY
ÉLECTRICIEN DE MAINTENANCE (RETRAITÉ)
ÉTAT DE FRIBOURG

**ANCIEN PRÉSIDENT DU GROUPEMENT DES CANTONNIERS
DES AUTOROUTES ET DES ROUTES CANTONALES**

«EN CAS DE CRISE, ON SE REPOSE SUR LE PERSONNEL DU SERVICE PUBLIC»

Électricien de maintenance au sein de l'État de Fribourg durant 20 ans, François Roubaty s'est engagé tout au long de sa carrière pour la défense des collaborateurs et des collaboratrices, comme président du Groupement des cantonniers des routes nationales. Il a également siégé pendant 15 ans au Grand Conseil dans les rangs du parti socialiste.

Comment avez-vous perçu le travail du service public durant la crise du COVID?

Pour parler de ce que je connais bien, au niveau des routes nationales, les personnes engagées ont continué à travailler comme avant la crise. C'était à l'image de ce qu'ont vécu beaucoup des collaboratrices et des collaborateurs du service public, qui ont eu l'obligation de continuer à travailler durant la crise pour remplir des tâches nécessaires à la population.

Je pense que la pandémie a rendu la vie de tout le personnel des services publics plus difficile. Car il y avait beaucoup de stress lié à la situation d'incertitude et, pourtant, il fallait bien continuer à s'engager sans compter, même quand on savait qu'on risquait d'être en contact avec des gens infectés. J'ai aussi pu le constater avec ma fille, qui travaille dans les hôpitaux. Il y a eu une forte pression sur le personnel du service public qui devait continuer à assumer ses fonctions, malgré tout, et se montrer exemplaire en faisant extrêmement attention à respecter toutes les consignes de sécurité. Il ne faut pas sous-estimer le niveau de tension de ces personnes au plus fort de la crise.

Vous avez une longue expérience du service public. Quel est votre sentiment sur la perception du travail du personnel de l'État par la

population durant la crise?

Je ne sais pas si la population a une vision plus favorable aujourd'hui, mais je pense quand même que chacune et chacun s'est vraiment rendu compte qu'on a besoin d'un service public fort et qu'on a, dans notre pays, un nombre considérable de personnes qui travaillent au service des autres. Les collaboratrices et les collaborateurs de l'État en sont un d'excellents exemples. En cas de crise, on se repose sur eux, du fait qu'il faut toujours des gens au front.

Quelle est votre position sur le compromis trouvé pour la caisse de prévoyance?

Un arrangement à la baisse n'est jamais un bon arrangement, c'est certain, mais c'est un arrangement quand même! Les employés des routes nationales, réunis en assemblée, ont voté pour ce compromis proposé par le Conseil d'État avec les améliorations défendues par la FEDE depuis le début. Les collaboratrices et collaborateurs concernés sont favorables au compromis parce qu'ils ne peuvent simplement pas se passer de l'apport de l'État dans l'assainissement.

Ils sont en classe de salaire 8 et 9. L'apport que le Conseil d'État propose par le biais de ce financement soumis à la votation est complètement nécessaire pour que ces employés puissent avoir une vie

décente une fois qu'ils atteindront l'âge de la retraite. Ils ne peuvent pas se passer de cette contribution, et ils ne veulent donc pas prendre le risque de faire échouer cet arrangement.

Si la population fribourgeoise se prononce contre la proposition du Conseil d'État, alors il est tout à fait certain qu'ils vivront des conditions de retraite difficiles. Ce n'est pas acceptable pour des personnes qui ont fait toute leur vie des travaux pénibles au service de la population. Quand on finit une telle carrière à 65 ans, on est physiquement usés. On mérite donc d'avoir une retraite digne. La proposition soumise à la population par le Conseil d'État pourra pérenniser leur retraite.

Quels seront vos arguments pour convaincre la population?

Une personne qui a travaillé toute sa vie mérite d'avoir une retraite correcte, pour pouvoir payer ses charges, pour pouvoir vivre dignement, même si c'est plus modestement qu'avant! Oui, on doit pouvoir vivre correctement.

C'est, je dirais, une garantie, pour une personne, de savoir qu'arrivée à la retraite, elle va toucher un montant fixe régulièrement. C'est aussi une motivation pour avoir du plaisir à vivre, une motivation pour continuer à travailler, tout simplement! ■